

Le risque pénal et la commande publique

Inter

Intra

Thématique(s)

Droit public · Prévention et règlement des contentieux

La durée, le nombre de séances, les modalités (présentiel ou distanciel), les dates, les lieux et les tarifs varient selon les sessions. Consultez la page de la formation sur le site Fidal Formations ou contactez-nous pour connaître les modalités à jour.

Objectifs professionnels

- **Sécuriser** les procédures de commande publique.
- **Réduire** l'exposition pénale des acteurs de la commande publiques
- **Identifier** rapidement les situations à risque.
- **Adopter** les bons réflexes en cas d'enquête ou de contrôle.
- **Déployer** une démarche efficace de prévention des atteintes à la probité.

Programme

INTRODUCTION

I. Comprendre les risques pénaux de la commande publique

- Les personnes exposées
- Les trois piliers de la commande publique
- Les cinq zones de friction du cycle achat
- Cartographie des risques internes
- Cartographie des risques externes

II. Identifier les atteintes à la probité et les situations à risque

- Favoritisme
- Prise illégale d'intérêts

- Corruption active et passive
- Trafic d'influence
- Infractions connexes

Pour chaque infraction : éléments constitutifs, peines encourues, illustrations ou cas jurisprudentiels récents

III. Faire face à une enquête ou une procédure pénale

- Les acteurs institutionnels de la lutte anticorruption (AFA, PNF, HATVP)
- De l'enquête préliminaire à l'audience
- Les sanctions

IV. Prévenir les risques et renforcer la conformité

- L'évaluation des risques d'atteintes à la probité
- La mise en place d'un dispositif de prévention, de détection et de sanction des atteintes à la probité

Public concerné

- Directeurs généraux des services (DGS) et directeurs généraux adjoints (DGA)
- Directeurs juridiques et responsables commande publique
- Directions générales des collectivités territoriales et établissements publics
- Dirigeants et responsables commerciaux d'entreprises répondant à des marchés publics
- Elus locaux (maires, adjoints, vice-présidents, conseillers délégués)
- Maîtres d'œuvre, AMO, bureaux d'études et partenaires de la sphère publique
- Présidents et directeurs de SEM, SPL et organismes parapublics
- Responsables achats et marchés publics

Pré-requis

- Pas de prérequis spécifique

Pédagogie

- Animation à deux voix associant droit public et droit pénal.
- Approche opérationnelle centrée sur les situations rencontrées par les acheteurs publics et leurs fournisseurs.
- Remise d'un support pédagogique dématérialisé après la formation
- Questionnaire de satisfaction à chaud

Intervenants

Les intervenants, experts de leur domaine, sont précisés selon la session. Consultez la page de la formation sur le site Fidal Formations.

Contactez Fidal Formations

Pour toute question sur cette formation, son financement, ses dates ou ses tarifs, contactez nos équipes.

Site

<https://www.fidalformations.fr/contactez-nous>

Email

infos@contact.fidalformations.fr

Téléphone

[+33 \(0\) 1 58 97 10 00](tel:+332158971000)

Fidal Formations

4-6 Avenue d'Alsace, 92400 Courbevoie, France.

© 2026 Fidal Formations. Tous droits réservés.